

Autorisation de conduite- CHARIOT R485-CAT 1&2



Nos Objectifs

A la fin de cette formation l'apprenant sera capable :

- Connaître les règles de conduite et de sécurité relatives aux chariots conformément à l'article R 4323-55 du Code de Travail.
- Pouvoir manipuler des chariots afin de recevoir l'autorisation de conduite (art. R 5323-56 du code du travail) délivrée par l'employeur, conformément à l'arrêté du 02 décembre 1998 et à la recommandation R 485 de la CNAM.



PUBLIC :

Toute personne amenée à conduire des chariots automoteur



NOMBRE DE PARTICIPANTS :

min : max:



FORMATEUR :

Formateurs qualifiés suivant disponibilités



PRE-REQUIS :

Médicalement apte, avoir minimum 18 ans et maîtriser la langue française.



DUREE :

1 jours 7,00 heures



DOCUMENTS :

Séances de formation en salle, dossier technique remis aux stagiaires - Etudes de cas concrets, exposés théoriques - Méthodes actives adaptées à la formation des adultes - Organisation par ateliers pédagogiques
Salles de formations équipées - Vidéoprojecteur - Diaporama - Equipement de Protection Individuel (EPI) - Terrain ou aire d'évolution - Sols différents (goudron, ciment, dégradé) - Chariots différents (thermique, électrique) - Cônes, palettes, caisses, racks - Conteneur métallique, treillis soudé - Plan incliné, remorque - Charge longue ou volumineuse, charges réelles



Accessibilité

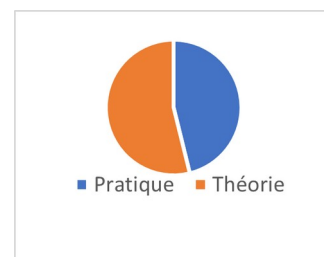
La formation est accessible à tous.



Méthodes Pédagogiques

Théorie: Exposés et échanges (support vidéo).

Pratique: Atelier , Mise en situation,



PROGRAMME DE LA FORMATION

Théorie:

- Classification et technologie :

La réglementation en vigueur, les instances INRS, CRAM, Direction du Travail

Les différentes catégories de chariots

L'utilisation en sécurité des chariots « accompagnants », leur technologie (Les principaux organes, les sources d'énergie -

Sécurité :

- Connaître les vérifications obligatoires
- Consignes d'utilisation des chariots, équilibre et centre de gravité, capacité du chariot
- Interpréter la signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation et identifier les principaux risques rencontrés sur un trajet déterminé.
- Identifier les principaux facteurs d'accidents lors de l'utilisation d'un appareil de manutention électrique à conduite accompagnée
- Expliciter et justifier les interdictions relatives au transport et à l'élévation de personnes
- Connaître les règles de circulation et les règles de conduite en sécurité à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise

Pratique:

- Vérifier l'adéquation de l'appareil à l'opération de manutention envisagée
- Effectuer les vérifications et opérations nécessaires avant l'utilisation
- Prise en main du chariot
- Prise de poste et vérifications
- Fin de poste

Conduite, circulation, manœuvres :

- Connaître les gestes de conduite en sécurité
- Circuler à vide, en charge, marche avant et marche arrière, en virage
- S'arrêter en position de sécurité
- circuler en charge et s'arrêter sur un plan incliné
- prendre et déposer au sol une charge palettisée
- Gerber et dégerber en pile, ou dans un palletier (hauteur de levée > 2.5m)
- Repérer les anomalies rencontrées afin de les signaler à sa hiérarchie.
- Maintenance : Effectuer les opération de maintenance de son ressort

Conditions de Validation



Evaluation - Mise en situation pour évaluer les acquis en cours de formation - Questionnaire à choix multiples (QCM)

Un document de fin de formation est remis à chaque stagiaire